



LPO Franche-Comté  
7 rue Voirin - 25000 Besançon  
03 81 50 43 10 - franche-comte@lpo.fr  
<http://franche-comte.lpo.fr>

## Communiqué de presse

### Contact :

Nathalie Dewynter - LPO Franche-Comté  
[nathalie.dewynter@lpo.fr](mailto:nathalie.dewynter@lpo.fr) - 03 81 50 43 10

# Les serpents sont menacés... protégeons-les !

## Une peur injustifiée

Au cours de l'année, de nombreux actes de malveillance à l'encontre des serpents nous ont été signalés.

Les serpents souffrent malheureusement encore à notre époque de peurs légendaires. De nombreuses croyances plus aberrantes les unes que les autres perdurent. Les destructions volontaires provenant de cette méconnaissance viennent s'ajouter à la perte et la dégradation des habitats naturels, au trafic routier, etc... et entraînent la disparition de milliers de reptiles dans l'indifférence générale.

La région Franche-Comté compte 5 espèces de couleuvres et 2 espèces de vipères, pour la majorité intégralement protégées en France. Les couleuvres ne possèdent pas de crochets venimeux et sont donc totalement inoffensives pour l'homme. Animaux peureux, les vipères privilégient la fuite en cas de danger et, peu agressives, ne chercheront à mordre que s'il n'y a aucune autre échappatoire. L'injection de venin n'est utilisée qu'en dernier ressort par les vipères car la production de venin est très coûteuse en énergie.



## Des espèces protégées

Rappelons que, la quasi-totalité des espèces de serpents de notre région étant intégralement protégées, leur destruction, capture, mutilation, utilisation, vente achat et transport sont interdits, que l'individu soit mort ou vivant.

Tout contrevenant est passible de fortes sanctions pouvant aller jusqu'à un an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende.

Couleuvre à collier, une espèce protégée par la loi  
© *Christophe Mauvais*

## Communiqué de presse

### Couleuvre ou vipère ?

De nombreuses espèces de couleuvres sont victimes de destruction en raison de confusions avec les vipères. Les critères fiables permettant de faire la discrimination entre ces deux familles sont les suivants :

- La pupille est ronde chez les couleuvres et verticale chez les vipères ;
- Les couleuvres présentent de grandes écailles sur le dessus de la tête, les vipères des écailles plus petites et en plus grand nombre.



Couleuvre à collier © *Louis Eloy*



Vipère aspic © *Jean-Christophe Weidmann*

### Une cohabitation utile

Il est nécessaire d'apprendre à vivre en harmonie avec ces animaux qui ont un rôle essentiel dans le fonctionnement des écosystèmes. En effet, très utiles pour l'homme, les serpents se nourrissent notamment d'insectes et de petits rongeurs et participent ainsi au maintien de l'équilibre des milieux naturels.

Si vous rencontrez des difficultés de cohabitation ou si vous souhaitez de plus amples informations sur les serpents, n'hésitez pas à contacter la LPO Franche-Comté 03 81 50 43 10 ou [franche-comte@lpo.fr](mailto:franche-comte@lpo.fr)